

DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ, LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL SE SONT INTENSIFIÉS ENTRE 1996 ET 1998

.....

• En 1997 et 1998, les mouvements de main-d'œuvre se sont amplifiés, ce qui est une conséquence directe de la reprise de l'activité économique.

• Tous les secteurs d'activité connaissent un regain de dynamisme. L'industrie et la construction, où le personnel est assez stable, ont accéléré leurs embauches : ceci leur a permis de retrouver un équilibre entre les entrées et les sorties de salariés, et même de créer des emplois en 1998. Le tertiaire, où les flux de personnel sont beaucoup plus importants, continue sur sa lancée et crée des emplois en nombre croissant.

• Les entreprises accordent davantage de place aux embauches en CDI. Mais cette évolution récente est plus accentuée dans l'automobile et les biens d'équipement que dans les autres secteurs industriels ou dans le tertiaire. L'amélioration de la conjoncture se confirme par la baisse des licenciements économiques, très importante dans la construction et dans les biens de consommation. Les démissions sont au contraire plus nombreuses qu'auparavant, et ce dans tous les secteurs d'activité. Dans l'hôtellerie-restauration en particulier, un départ sur quatre est une démission, et le volume total des démissions sur l'année approche un quart de l'effectif salarié du secteur.

• Les petits établissements sont les premiers à réagir à la croissance de la demande. La mobilité de leurs effectifs est importante ; ainsi, les recrutements et les démissions s'accroissent, notamment en 1998. Les grandes structures, essentiellement industrielles, ont une réaction plus lente du fait de la plus grande stabilité de leur personnel.

.....

La reprise économique constatée depuis deux ans a un impact direct sur les flux de main-d'œuvre (1). Les mouvements de personnel sont plus nombreux : le taux de rotation (2) passe de 33 % des effectifs en 1996 à 36,5 % en 1998. Sa progression, amorcée à la fin 1996, est ensuite régulière, avec toutefois une légère inflexion au milieu de 1998, période de ralentissement momentané de la croissance (graphique 1).

La conjoncture joue également sur les variations du solde des entrées et sorties de salariés. Le taux

(1) - La DARES réalise la fusion de données qu'elle produit à partir de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre auprès des établissements de 10 à 49 salariés (EMMO), réalisée par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, et de données produites par l'INSEE à partir des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre (DMMO) remplies par la totalité des établissements de 50 salariés ou plus et collectées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité.

(2) - Le taux de rotation est la demi-somme des taux d'entrée et de sortie. Le taux d'entrée (respectivement de sortie) est le rapport du nombre total d'entrées (respectivement de sorties) dans l'année à l'effectif de début d'année.

d'évolution (3), négatif en 1996 (-0,3 %), croît de 0,9 point sur chacune des deux années suivantes (+0,6 % en 1997 et +1,5 % en 1998). Les créations nettes d'emplois sont apparues au printemps 1997, puis se sont amplifiées jusqu'au premier trimestre de 1998. Elles se stabilisent ensuite à un niveau relativement élevé et s'y maintiennent dans les premiers mois de 1999 (4).

Un développement rapide des recrutements

On assiste entre 1996 et 1998 à un regain de dynamisme des entreprises, qui répondent à la poussée de la demande de biens et services par une hausse de leurs recrutements. Le taux d'entrée augmente rapidement et de façon continue sur la période : +2,1 points entre 1996 et 1997 et +2,3 points entre 1997 et 1998 (tableau 1).

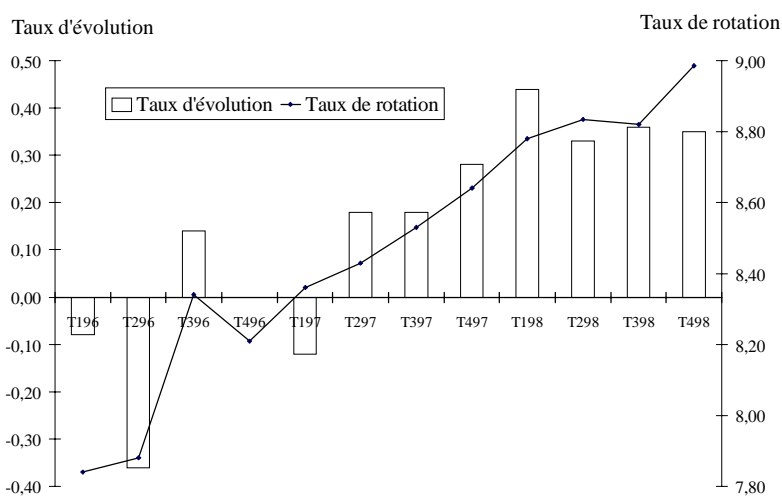
Dans une première phase de la reprise, de 1996 à 1997, ce sont les embauches en CDD qui ont le plus progressé (+1,5 point). En 1998, les entreprises ont commencé à développer leurs recrutements en CDI, qui ont progressé de 1,1 point tandis que les recrutements en CDD ont connu une moindre hausse (+0,9 point).

(3) - Le taux d'évolution est la différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie. Calculé ici à partir de la source DMMO/EMMO, il ne prend en compte ni les établissements de moins de 10 salariés, ni ceux de travail temporaire. Les apprentis, les saisonniers, les titulaires de contrats initiative-emploi et de contrats de formation en alternance sont comptabilisés.

(4) - Jourdain C., Tanay A., « Évolution de l'emploi salarié au troisième trimestre 1999 », Premières Informations, MES-DARES, 99.12 n°50.2. Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont réalisées par l'INSEE à partir de l'enquête ACEMO de la DARES et de la statistique trimestrielle de l'UNEDIC. Ces deux opérations sont menées auprès des établissements de 10 salariés ou plus mais, au prix d'une « correction de biais », l'estimation se réfère à l'ensemble du champ.

(5) - Brégier O., « Le chômage partiel en 1998 », Premières Informations, MES-DARES, 2000.01 - n°02.2.

Graphique 1
Évolution trimestrielle du taux de rotation et du taux d'évolution
(Données CVS trimestrielles en pourcentage)



Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.

Une hausse plus modérée des sorties de salariés

Les sorties de salariés se sont elles aussi intensifiées entre 1996 et 1998 (+2,6 points), mais moins rapidement que les entrées. La progression est irrégulière avec des coups d'arrêt au dernier trimestre 1996, au deuxième trimestre 1997 et au troisième trimestre 1998 (graphique 2). Globalement, l'évolution est comparable sur les deux années : +1,4 point et +1,2 point.

La progression du taux de sortie pour fin de CDD a ralenti sur la période : +1 point entre 1996 et 1997 puis +0,5 point entre 1997 et 1998. Cela résulte en partie du ralentissement de l'augmentation des entrées en CDD au cours de la dernière année. Mais, en outre, le rapport entre le taux de sortie pour fin de CDD et le taux d'entrée en CDD diminue de façon continue : -1 point par an (graphique 3). Ceci signifie, en premier lieu, que les salariés terminent leur CDD de moins en moins systématiquement l'année durant laquelle ils l'ont débuté (la durée des contrats courts semble en effet être en augmentation) et, en second lieu, que de plus en plus de CDD débouchent sur un CDI au sein du même établissement.

Le taux de licenciement économique se réduit de 0,3 point entre 1997 et 1998 alors qu'il était resté stable entre 1996 et 1997. Inversement, le taux de démission se maintient entre 1996 et 1997, puis s'accroît entre 1997 et 1998 (+0,9 point). Comme les chefs d'entreprise, c'est au cours de 1998 que les salariés prennent pleinement conscience de la reprise de l'activité. Ils sont davantage enclins à quitter leur poste puisqu'ils trouvent davantage d'ouvertures sur le marché de l'emploi.

Les fluctuations de l'économie jouent fortement sur les emplois de l'industrie et de la construction...

L'industrie est organisée en structures de production relativement dépourvues de souplesse : des immobilisations lourdes et un personnel souvent permanent - le taux de rotation y est de l'ordre de 20 % sur l'année - sont mis en jeu pour des cycles longs. Les entreprises réagissent aux fluctuations de la demande par un recours aux heures supplémentaires ou au chômage partiel (5) et par un appel croissant à l'intérim, mais des variations d'une cer-

taine importance conduisent à un ajustement rapide des effectifs.

Le solde des entrées et des sorties varie donc fortement en fonction de l'activité économique. En 1996, la situation de l'industrie est défavorable, avec des sorties de salariés plus nombreuses que les entrées. A partir du deuxième trimestre 1997, le secteur devient créateur d'emplois mais l'équilibre reste fragile : le taux d'évolution redevient légèrement négatif au deuxième et au quatrième trimestre 1998. Ceci s'explique par le ralentissement de la croissance en cours d'année 1998. La reprise a entraîné un certain accroissement des mouvements de personnel. Le taux de rotation augmente lentement la première année (+0,4 point), puis le rythme s'accélère (+1,2 point entre 1997 et 1998). Au départ, les entreprises développent leurs recrutements tandis que les sorties restent stables. Par la suite, le taux de sortie passe de 20,4 % à 21,4 % et le taux d'entrée continue à progresser (+1,4 point).

Dans la construction, où le taux de rotation est aussi de l'ordre de 20 % en 1998, le constat est analogue. Le solde des entrées et des sorties est encore fortement négatif en 1996. Ce secteur profite ensuite de la reprise de l'activité, mais il faut attendre le premier trimestre 1998 pour qu'il devienne créateur d'emplois. De plus, tout choc conjoncturel se répercute sur le niveau d'emploi : ainsi, le taux d'évolution redevient négatif au deuxième trimestre 1998. L'équilibre des entrées et des sorties est retrouvé à la fin 1998. Globalement, la construction est tout de même sortie d'une longue période de crise puisque le taux d'évolution passe de -3,7 % en 1996 à +0,1 % en 1998.

L'augmentation du taux de turnover dans la construction est régulière au cours de la période. Le taux d'entrée s'est accru rapidement avec de légères inflexions en fin

Tableau 1
Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon le motif principal dans les établissements de 10 salariés ou plus, en 1996, 1997 et 1998

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

	1996	1997	1998
Taux de rotation	33,0	34,8	36,5
Industrie	19,8	20,2	21,4
Construction	18,6	19,4	20,3
Tertiaire	42,2	44,8	46,7
Taux d'évolution	-0,3	0,6	1,5
Industrie	-1,2	-0,3	0,1
Construction	-3,7	-1,6	0,1
Tertiaire	0,7	1,4	2,4
Ensemble des entrées	32,9	35,0	37,3
Industrie	19,2	20,1	21,5
Construction	16,7	18,6	20,3
Tertiaire	42,6	45,4	47,9
dont :			
Contrats à durée indéterminée	7,1	7,4	8,5
Industrie	4,0	4,1	5,0
Construction	5,0	5,3	6,4
Tertiaire	9,2	9,7	10,7
Contrats à durée déterminée	23,1	24,6	25,5
Industrie	13,4	14,0	14,6
Construction	10,1	11,5	11,7
Tertiaire	30,0	31,9	33,1
Ensemble des sorties	33,1	34,5	35,7
Industrie	20,4	20,4	21,4
Construction	20,4	20,1	20,3
Tertiaire	41,8	44,1	45,5
dont :			
Fins de contrat à durée déterminée	19,0	20,0	20,5
Industrie	10,7	10,9	11,0
Construction	6,7	7,1	6,8
Tertiaire	25,1	26,6	27,2
Licenciements économiques	1,2	1,2	0,9
Industrie	1,5	1,4	1,2
Construction	2,5	2,0	1,4
Tertiaire	0,9	0,9	0,7
Autres licenciements	1,7	1,7	1,7
Industrie	1,2	1,2	1,3
Construction	2,4	2,2	2,3
Tertiaire	1,9	2,0	1,9
Démissions	5,2	5,3	6,2
Industrie	2,5	2,5	3,1
Construction	3,9	4,2	5,3
Tertiaire	6,9	7,1	8,0
Départs en retraite	1,2	1,0	1,0
Industrie	1,4	1,1	1,2
Construction	1,4	1,2	1,1
Tertiaire	1,0	0,8	0,9

Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.

d'année 1996 et au deuxième trimestre 1998. L'évolution du taux de sortie est plus heurtée : il diminue tout au long de 1996, augmente au premier semestre 1997, diminue à nouveau pendant un an puis repart à partir du deuxième trimestre 1998. Finalement, le taux de sortie annuel est resté le même entre le début et la fin de la période alors que le taux d'entrée a augmenté de 3,6 points.

... et ont un effet plus limité sur l'emploi du tertiaire

A l'opposé, le tertiaire n'est que peu soumis aux aléas conjoncturels car la demande qui lui est adressée est tendanciellement croissante. La mobilité des salariés y est deux fois plus forte que dans les autres secteurs : en 1998, le taux de rotation s'élève à 46,7 %. Les fluctuations de la demande finale semblent avoir

peu d'influence sur les mouvements de personnel. Si l'on excepte le deuxième trimestre 1996, le tertiaire a toujours été créateur d'emplois. Quelques ralentissements s'observent, certes, fin 1996 et début 1997, mais ils ne sont pas suffisants pour entraver l'évolution positive de l'emploi. Le taux d'évolution augmente globalement de 1,7 point avec +0,7 point entre 1996 et 1997 et +1 point entre 1997 et 1998.

Le taux de rotation gagne 4,5 points sur la période, et cette augmentation est continue. C'est au cours de la première année que la progression est la plus forte avec +2,6 points. Les entrées progressent rapidement et à un rythme régulier. Par contre, entre 1997 et 1998, la hausse du taux de sortie est moins vive avec +1,4 point, contre +2,3 points l'année précédente. Le ralentissement a lieu fin 1997-début 1998 et à l'automne 1998.

Dans l'industrie, les embauches en CDI sont de plus en plus nombreuses

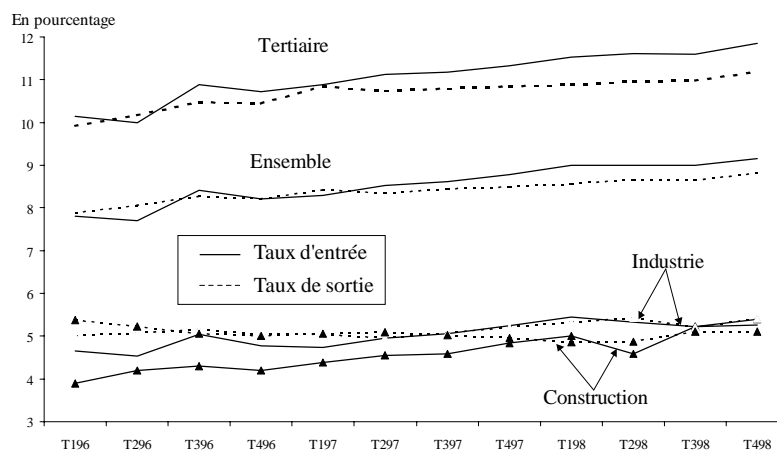
Depuis 1996, tous les secteurs industriels ont augmenté leurs recrutements (tableau 2). La hausse des recrutements en CDI est très rapide : entre 1996 et 1998, leur part dans le total des entrées est passée de 20,8 % à 23,3 %.

Grâce à la croissance retrouvée, les licenciements économiques se restreignent : leur part dans les sorties varie de 7,4 % en 1996 à 5,6 % en 1998. En sens inverse, la reprise économique crée un climat plus favorable aux démissions, dont le taux progresse de 0,6 point entre 1996 et 1998.

(6) - Audirac P.A., Barthélémy N., Dreux V., « Les mouvements de main-d'œuvre en 1996 », Premières Synthèses, MES-DARES, 98.01 n°05.1.

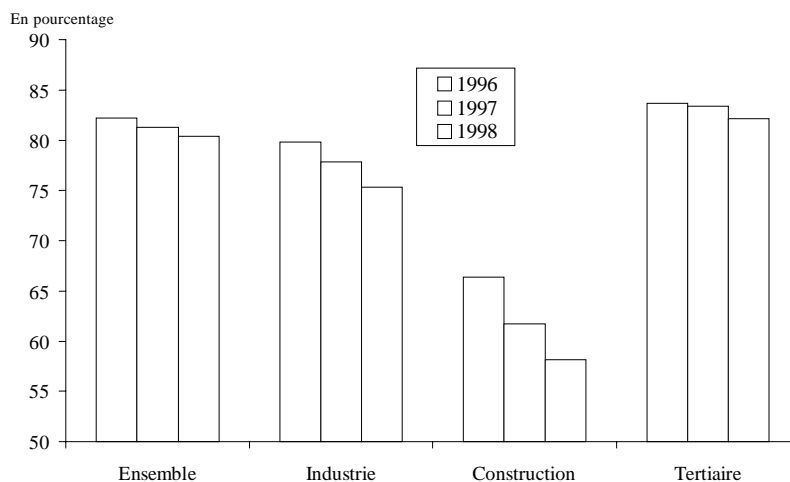
(7) - Jourdain C., Minni C., Tanay A., Topiol-Bensaid A., « Dans les industries alimentaires, l'emploi résiste mieux que dans le reste de l'industrie », Premières Synthèses, MES-DARES, 99.07 - n° 28.2.

Graphique 2
Évolution trimestrielle des taux d'entrée et de sortie
(Données CVS trimestrielles en pourcentage)



Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.

Graphique 3
Évolution du ratio fins de CDD/entrées en CDD selon les secteurs d'activité



Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.

Les flux de main-d'œuvre sont plus ou moins intenses selon les secteurs avec des écarts qui se sont peu modifiés depuis 1996(6). Les salariés des industries agricoles et alimentaires ont la mobilité la plus forte, avec un taux de rotation de 44,1 %. Ceci est dû à la nature saisonnière de l'activité(7). Viennent ensuite les industries de biens de consommation, avec surtout le secteur de l'édition, de l'imprimerie et de la reproduction (30,9 %). Par contre, la mobilité est beaucoup plus restreinte dans l'énergie et l'industrie automobile, avec un taux de rotation de l'ordre de 12 %.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les embauches aug-

mentent de façon limitée (+0,4 point). Ces industries réagissent moins rapidement à la reprise économique. Comme dans l'automobile et dans les biens d'équipement, la progression des recrutements en CDI y est plus rapide que celle des recrutements en CDD. Le taux d'entrée en CDD a d'ailleurs reculé sur la période. Cette évolution est très significative d'un marché de l'emploi plus favorable aux salariés, malgré le faible développement des recrutements.

La hausse la plus importante des embauches s'observe dans les industries des biens intermédiaires (+3,1 points), principalement dans le textile, la métallurgie et la chi-

mie. Cependant, dans le textile et les industries de l'habillement et du cuir, les embauches en CDD se développent rapidement tandis que les entrées en CDI ne progressent guère. L'incertitude quant à l'avenir économique de ces activités est telle que les entreprises continuent à privilégier les recrutements de courte durée. En conséquence, les départs des salariés, qui sont en

grande partie liés à des fins de CDD, ont fortement augmenté (tableau 3). Mais c'est également dans le textile que la diminution des licenciements économiques est la plus importante : leur part, très élevée en 1996, baisse de moitié, passant de 16,2 % à 8,3 % en 1998.

Dans l'automobile et l'énergie, les embauches augmentent à

partir de 1997. Comme dans l'agroalimentaire, ces industries privilégient les recrutements en CDI. Les sorties de salariés progressent elles aussi rapidement, notamment dans l'automobile (+2,6 points). Seul point négatif pour les personnels de l'énergie et de l'automobile, les licenciements économiques continuent à augmenter.

Tableau 2
Mouvements de main-d'œuvre (entrées) en 1996 et en 1998

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

	Taux de rotation		Taux d'évolution		Taux d'entrée		Taux d'entrée sur CDD		Taux d'entrée sur CDI		Part des CDI dans les entrées	
	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998
Industries agricoles et alimentaires	43,6	44,1	0,6	0,3	43,9	44,3	36,2	35,6	5,1	6,1	11,6	13,8
Industries des biens de consommation	22,9	24,7	-1,6	-0,5	22,1	24,5	15,2	16,7	4,9	5,6	22,2	22,9
Habillement, cuir	21,8	24,2	-3,1	-2,7	20,2	22,9	14,4	17,0	4,4	4,5	21,8	19,7
Édition, imprimerie, reproduction	28,4	30,9	-1,4	-0,1	27,7	30,9	19,1	20,1	6,3	7,4	22,7	23,9
Pharmacie, parfumerie, entretien	21,3	22,3	0,2	0,7	21,4	22,6	14,2	14,6	4,9	5,7	22,9	25,2
Industries des équipements du foyer	19,8	21,4	-1,7	0,1	18,9	21,4	13,2	15,1	4,0	4,9	21,2	22,9
Industrie automobile	9,7	12,2	-0,7	-1,0	9,4	11,7	5,1	6,1	2,8	4,2	29,8	35,9
Industries des biens d'équipement	16,5	17,5	-1,0	0,7	16,0	17,8	9,5	10,5	4,2	5,4	26,3	30,3
Construction navale, aéron., ferrov.	10,5	12,2	-1,5	2,1	9,7	13,2	5,1	6,5	2,4	4,7	24,7	35,6
Industries des équipements mécaniques ..	17,9	18,7	-0,7	0,9	17,6	19,1	11,4	12,3	4,5	5,2	25,6	27,2
Industries des équip. électr. et électron. ...	17,5	18,5	-1,2	-0,5	16,9	18,2	8,7	9,5	4,6	6,0	27,2	33,0
Industries des biens intermédiaires	16,1	18,0	-1,7	0,6	15,2	18,3	10,4	12,2	3,5	4,6	23,0	25,1
Production de produits minéraux	16,6	17,0	-2,6	-1,0	15,4	16,5	10,9	11,5	3,3	3,6	21,4	21,8
Industrie textile	18,1	21,2	-3,2	-1,1	16,5	20,7	12,0	15,4	3,2	3,7	19,4	17,9
Industrie du bois et du papier	17,0	18,8	-1,5	0,2	16,2	18,9	11,5	13,2	3,6	4,5	22,2	23,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	16,2	18,2	-1,2	1,1	15,6	18,8	10,7	12,5	3,7	4,7	23,7	25,0
Métallurgie, transformation des métaux .	15,2	17,5	-1,5	1,6	14,5	18,3	9,7	11,8	3,6	5,0	24,8	27,3
Industries des comp. électr. et électron. ...	14,9	16,7	-1,2	0,4	14,4	17,0	9,0	9,9	3,6	4,8	25,0	28,2
Énergie	10,0	11,4	-2,6	-2,7	8,7	10,0	4,6	3,9	2,4	3,3	27,6	33,0
Prod. de combustibles et de carburants ...	8,3	9,4	-4,8	-3,9	5,9	7,5	2,6	2,9	1,6	2,9	27,1	38,7
Eau, gaz, électricité	10,7	12,0	-1,7	-2,3	9,8	10,8	5,4	4,2	2,7	3,5	27,6	32,4
Construction	18,6	20,3	-3,7	0,1	16,7	20,3	10,1	11,7	5,0	6,4	29,9	31,5
Commerce	39,4	42,3	0,2	1,8	39,6	43,2	28,0	30,4	8,9	9,9	22,5	22,9
Commerce et réparation automobile	24,9	26,9	-0,2	1,0	24,8	27,4	14,4	15,9	8,5	9,3	34,3	33,9
Commerce de gros	31,5	33,0	-0,7	1,7	31,2	33,9	20,2	21,4	8,5	10,0	27,2	29,5
Commerce de détail, réparations	50,6	54,8	1,2	2,1	51,4	55,9	39,0	42,4	9,4	9,9	18,3	17,7
Transports	29,0	36,0	-0,1	3,9	29,0	37,9	20,0	25,3	6,3	8,6	21,7	22,7
Activités financières	18,6	21,0	-1,1	0,0	18,1	21,3	10,4	11,4	4,0	4,8	22,1	22,5
Activités immobilières	32,0	32,1	-0,7	0,0	31,6	32,1	22,4	22,1	6,3	7,6	19,9	23,7
Services aux entreprises	48,2	53,5	2,5	4,7	49,5	55,9	29,9	32,4	14,3	17,5	28,9	31,3
Postes et télécommunications	38,2	48,9	2,2	8,8	39,3	53,3	17,6	19,6	17,7	27,4	45,0	51,4
Conseil et assistance	34,9	39,7	1,7	5,7	35,8	42,5	18,7	20,4	12,1	16,8	33,8	39,5
Services opérationnels	68,1	74,2	3,7	3,8	70,0	76,1	46,2	49,8	17,8	19,1	25,4	25,1
Recherche et développement	26,1	27,4	0,2	0,6	26,2	27,7	16,3	17,5	6,6	7,1	25,2	25,6
Services aux particuliers	85,2	98,3	0,5	3,5	85,5	100,1	60,6	68,7	19,2	21,8	22,5	21,8
Hôtels et restaurants	86,0	94,9	0,5	3,6	86,2	96,7	57,8	61,7	22,4	26,0	26,0	26,9
Activités récréat., culturelles et sportives	88,6	113,8	0,5	3,6	88,8	115,6	70,0	89,8	13,7	14,2	15,4	12,3
Services personnels et domestiques	61,6	64,6	0,8	1,4	62,0	65,3	43,1	44,9	14,4	16,1	23,2	24,7
Éducation, santé et action sociale	48,8	53,3	1,7	1,8	49,6	54,2	41,8	46,3	6,0	6,0	12,1	11,1
Éducation	42,2	41,0	1,2	2,3	42,8	42,2	34,5	32,9	6,3	7,2	14,7	17,1
Santé et action sociale	50,3	54,8	1,8	1,8	51,2	55,7	43,5	47,9	5,9	5,9	11,5	10,6
Administrations	26,8	26,9	-0,4	-0,2	26,7	26,8	21,7	22,2	3,2	3,2	12,0	11,9
Activités d'administration publique	15,2	15,6	-1,0	-0,5	14,7	15,3	11,6	12,5	2,3	2,0	15,6	13,1
Activités associat. et extra-territoriales ...	41,3	37,0	0,6	0,2	41,6	37,1	34,4	30,9	4,5	4,3	10,8	11,6
Ensemble	33,0	36,5	-0,3	1,5	32,9	37,3	23,1	25,6	7,1	8,5	21,6	22,8
Industrie	19,8	21,4	-1,2	0,1	19,2	21,5	13,4	14,6	4,0	5,0	20,8	23,3
Construction	18,6	20,3	-3,7	0,1	16,7	20,3	10,1	11,7	5,0	6,4	29,9	31,5
Tertiaire	42,2	46,7	0,7	2,4	42,6	47,9	30,0	33,1	9,2	10,7	21,6	22,3

Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.

Tableau 3
Mouvements de main-d'œuvre (sorties) en 1996 et 1998

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

	Taux de sortie		Taux de sortie pour fin de CDD		Taux de licenciement économique		Taux d'autre licenciement		Taux de démission		Taux de départ en retraite	
	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998
Industries agricoles et alimentaires	43,3	43,9	29,5	29,4	1,2	1,2	1,4	1,5	5,3	6,0	1,3	1,0
Industries des biens de consommation	23,6	25,0	12,7	13,1	2,1	1,4	1,6	1,5	2,9	3,4	1,2	1,0
Habillement, cuir	23,4	25,6	11,7	13,8	3,1	2,4	1,4	1,3	3,0	3,4	1,3	0,9
Édition, imprimerie, reproduction	29,1	31,0	16,1	16,5	2,0	1,3	1,8	1,8	3,9	4,2	1,3	1,0
Pharmacie, parfumerie, entretien	21,2	22,0	12,0	11,9	0,9	0,6	1,6	1,5	2,3	2,7	1,0	1,0
Industries des équipements du foyer	20,7	21,4	10,8	10,5	2,2	1,3	1,4	1,4	2,5	3,2	1,2	1,0
Industrie automobile	10,1	12,7	4,0	4,0	0,9	1,6	0,7	0,9	1,2	1,6	0,8	1,0
Industries des biens d'équipement	17,0	17,2	7,2	7,0	1,5	1,0	1,2	1,3	2,3	3,0	1,2	1,0
Construction navale, aéron., ferrov.	11,2	11,1	4,0	4,1	1,7	0,9	0,8	0,9	1,1	1,5	0,9	1,0
Industries des équipements mécaniques ..	18,3	18,2	8,5	8,0	1,4	1,1	1,2	1,3	2,7	3,4	1,4	1,2
Industries des équip. élect. et électron. ...	18,1	18,7	6,7	7,0	1,4	1,1	1,4	1,6	2,3	3,0	1,0	0,8
Industries des biens intermédiaires	16,9	17,7	8,3	8,7	1,5	1,1	1,2	1,2	2,1	2,8	1,5	1,2
Production de produits minéraux	17,9	17,5	9,2	8,5	1,6	1,1	1,3	1,4	1,9	2,4	1,7	1,5
Industrie textile	19,7	21,8	9,3	12,1	3,2	1,8	1,1	1,3	2,1	2,7	1,6	1,2
Industrie du bois et du papier	17,7	18,7	8,7	9,5	1,5	1,1	1,2	1,3	2,6	3,4	1,5	1,1
Chimie, caoutchouc, plastiques	16,9	17,7	8,9	9,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,9	2,5	1,6	1,2
Métallurgie, transformation des métaux .	15,9	16,7	7,3	7,7	1,4	1,0	1,1	1,1	2,2	3,1	1,6	1,3
Industries des comp. élect. et électron. ...	15,5	16,5	7,4	7,2	1,4	1,1	1,2	1,3	1,8	2,4	1,2	1,1
Energie	11,3	12,7	4,1	3,2	0,3	0,7	0,5	0,6	0,9	1,3	2,9	2,5
Prod. de combustibles et de carburants ...	10,7	11,4	2,4	2,3	0,4	1,5	0,3	0,3	0,7	0,9	4,5	3,9
Eau, gaz, électricité	11,5	13,1	4,8	3,5	0,2	0,5	0,6	0,6	1,0	1,4	2,2	2,1
Construction	20,4	20,3	6,7	6,8	2,5	1,4	2,4	2,3	3,9	5,3	1,4	1,1
Commerce	39,2	41,4	22,2	23,7	1,2	0,9	2,4	2,4	6,8	7,7	0,9	0,7
Commerce et réparation automobile	25,0	26,4	10,1	11,0	1,2	0,9	2,2	2,2	6,0	6,6	1,0	0,8
Commerce de gros	31,9	32,2	15,8	16,0	1,7	1,2	2,4	2,4	5,6	6,5	1,0	0,8
Commerce de détail, réparations	49,9	53,8	31,4	34,1	0,8	0,6	2,5	2,4	8,2	9,1	0,7	0,5
Transports	29,1	34,0	14,6	16,7	0,9	0,7	2,0	2,0	5,5	7,5	1,0	0,9
Activités financières	19,1	20,7	9,0	9,5	0,7	0,5	1,1	1,0	1,9	2,4	1,1	1,2
Activités immobilières	32,3	32,1	20,5	20,2	1,1	0,7	1,6	1,9	3,6	4,0	1,9	1,4
Services aux entreprises	47,0	51,2	24,1	26,1	1,2	0,8	2,7	2,8	9,0	10,9	0,8	0,7
Postes et télécommunications	37,1	44,5	13,0	13,9	0,7	0,6	2,7	2,9	10,8	11,8	0,7	0,6
Conseil et assistance	34,1	36,8	15,0	15,7	1,3	0,8	2,1	2,1	7,0	9,4	0,8	0,7
Services opérationnels	66,2	72,3	37,3	41,0	1,1	0,8	3,6	3,7	12,1	13,4	0,8	0,6
Recherche et développement	26,0	27,1	13,9	14,2	0,5	0,3	1,3	1,1	3,7	4,0	1,8	1,9
Services aux particuliers	84,9	96,6	53,0	58,9	0,9	0,7	2,3	2,2	17,4	19,4	0,7	0,5
Hôtels et restaurants	85,7	93,1	48,9	50,8	0,9	0,6	2,4	2,3	20,9	23,8	0,6	0,5
Activités récréat., culturelles et sportives	88,3	112,0	64,6	81,6	0,8	0,7	2,1	1,8	11,4	11,4	0,7	0,5
Services personnels et domestiques	61,2	63,9	37,9	36,9	0,9	0,8	2,0	2,2	12,3	13,6	0,7	0,7
Éducation, santé et action sociale	48,0	52,4	37,5	41,6	0,4	0,3	0,8	0,9	5,3	5,4	1,2	1,0
Éducation	41,6	39,8	30,4	28,7	0,7	0,4	0,7	0,8	5,5	5,7	1,3	1,1
Santé et action sociale	49,4	53,9	39,1	43,2	0,3	0,3	0,9	0,9	5,2	5,3	1,2	1,0
Administrations	27,0	27,0	19,0	19,4	0,3	0,2	0,5	0,5	2,9	3,3	1,8	1,5
Activités d'administration publique	15,7	15,8	10,2	10,8	0,1	0,1	0,2	0,3	1,2	1,5	2,3	1,7
Activités associat. et extra-territoriales ...	41,0	36,9	29,8	27,1	0,5	0,4	0,8	0,6	4,9	4,8	1,3	1,3
Ensemble	33,1	35,8	19,0	20,5	1,2	0,9	1,7	1,7	5,2	6,2	1,2	1,0
Industrie	20,4	21,4	10,7	11,0	1,5	1,2	1,2	1,3	2,5	3,1	1,4	1,2
Construction	20,4	20,3	6,7	6,8	2,5	1,4	2,4	2,3	3,9	5,3	1,4	1,1
Tertiaire	41,8	45,5	25,1	27,2	0,9	0,7	1,9	1,9	6,9	8,0	1,0	0,9

Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.

Une évolution très positive dans la construction

La reprise de l'activité économique a permis aux entreprises de la construction d'accroître régulièrement leurs embauches : le taux d'entrée passe de 16,7 % en 1996 à 20,3 % en 1998. Les recrutements en CDI, déjà plus importants en proportion que dans l'industrie et le tertiaire, ont encore pris de l'am-

pleur : ils représentent 31,5 % des nouveaux emplois en 1998, contre 29,9 % en 1996.

Si, globalement, le taux de sortie est resté stable, l'évolution est différente selon les motifs de sortie. Ainsi, les démissions se sont multipliées, passant de 3,9 % en 1996 à 5,3 % en 1998 tandis que les licenciements économiques ont diminué continuellement au cours de la période :

ils passent de 2,5 % à 1,4 %. Ces résultats confirment l'évolution favorable dont bénéficient actuellement les salariés de la construction, après de longues années de difficultés. De plus, le rapport des sorties pour fin de CDD aux entrées en CDD a baissé de 8,2 points sur la période (66,3 % en 1996, 58,1 % en 1998). Cette réduction, beaucoup plus rapide que celle des autres sec-

teurs, est due à l'évolution des flux sur la période : stabilité des sorties pour fin de CDD et augmentation des recrutements en CDD. Elle s'explique également par l'allongement de la durée des CDD et par les transformations plus fréquentes de CDD en CDI.

La mobilité continue à se développer dans le tertiaire

Dans le tertiaire, le rythme de la mobilité est très variable selon les secteurs. Les services aux particuliers affichent ainsi un taux de rotation de 98,3 %, lié notamment à la forte saisonnalité de leur activité. A l'opposé, certains secteurs renouvellent peu leur personnel : les activités financières, les administrations (8) et les activités immobilières ont un taux de rotation inférieur à la moyenne d'ensemble (36,5 %), et donc très inférieur à la moyenne du tertiaire (46,7 %).

C'est dans le tertiaire que les embauches en contrats à durée déterminée représentent la part la plus élevée des entrées (69,1 %). Cette part dépasse 80 % dans l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale. De plus, ces secteurs ont accru leur recours aux CDD sur la période.

Quelques secteurs connaissent cependant une progression du taux d'entrée en CDI plus rapide que celle du taux d'entrée en CDD : ce sont le commerce de gros, les activités immobilières, l'éducation et les services aux entreprises avec notamment les postes et télécommunications, le conseil et l'assistance.

L'évolution du taux de sortie est elle aussi différente d'un secteur à l'autre : la hausse est notamment très importante pour les services aux particuliers, surtout les activités récréatives, culturelles et sportives (+23,7 points). A l'inverse, les départs de salariés des activités associatives et extraterritoriales, de l'éducation et des activités immobilières diminuent sur la période.

Du fait de l'importance des contrats courts, plus de la moitié des sorties des salariés sont liées à des fins de CDD : cette part reste élevée même si, comme pour les embauches, elle a légèrement diminué (-0,3 point).

Le taux de licenciement économique est en moyenne deux fois moins élevé que dans les autres grands secteurs (0,7 % en 1998). De plus, comme pour l'ensemble des activités, il a légèrement diminué à partir de 1997. Dans les activités financières et immobilières, le commerce et les transports, les licenciements économiques représentent toutefois une part relativement importante des départs.

Le taux de démission atteint, quant à lui, 8 % en 1998 contre 6,9 % en 1996. Il augmente le plus dans l'hôtellerie-restauration, les services opérationnels et les transports. Certaines de ces activités commencent à souffrir de difficultés de recrutement pour certaines qualifications, ce dont un nombre croissant de salariés tirent parti pour changer de poste.

Une rotation rapide dans les petits établissements

Ce sont les établissements de 10 à 49 salariés qui réagissent le plus rapidement aux fluctuations économiques : dès 1997, on assiste à une hausse rapide du taux de rotation (+2,8 points) liée aussi bien au taux d'entrée qu'au taux de sortie (tableau 4). Entre 1996 et 1997, les recrutements en CDD s'y sont

fortement amplifiés (+2,2 points). De 1997 à 1998, cette progression a ralenti tandis que les recrutements en CDI se sont intensifiés. Malgré une tendance à la diminution, le taux de licenciement économique reste encore élevé (1,2 % en 1998) notamment dans les petits établissements industriels (1,6 %). Le taux de démission croît rapidement (+1,2 point en deux ans) et atteint 8,4 % en 1998. Il est élevé dans les petits établissements du tertiaire (9,8 %) où les salariés n'hésitent pas à quitter leur emploi en période de croissance.

Dans les établissements de 50 à 199 salariés, les mouvements de main-d'œuvre sont les plus intenses : en 1998, le taux de rotation approche 45 % pour la tranche des 50 à 99 salariés et il dépasse 50 % pour les PME du tertiaire, largement représentées ici. De plus, la mobilité y a connu une forte progression, essentiellement entre 1997 et 1998. Contrairement à la tendance générale, les établissements de 50 à 99 salariés continuent à accroître fortement leurs embauches sur CDD en 1998, même si les recrutements sur CDI s'y développent également. C'est pourquoi les sorties pour fin de CDD augmentent deux fois plus que dans les autres établissements, avec une accélération en fin de période.

Les grandes structures ont un personnel plus statique

Dans les établissements de plus de 200 salariés, l'évolution de la mobilité est identique au cours des deux années étudiées. La forte activité économique de 1998 a donc eu un effet limité sur les flux de main-d'œuvre. Entre 1996 et 1997, les grandes structures commencent à faire face à la demande croissante en développant leurs embauches sur CDD. La reprise économique se confirmant, le rythme de progression de ces recrutements ralentit

(8) - Les établissements ayant pour nature juridique administration publique, collectivité territoriale ou établissement public administratif sont exclus du champ de la source DMMO/EMMO. En conséquence, le secteur « administration » mentionné ici se réduit aux organismes de Sécurité sociale, aux Assedic, aux caisses de retraite et à certains offices interprofessionnels. Les établissements publics sont, dans les mêmes conditions, exclus du champ « éducation, santé et action sociale ».

ensuite au profit d'une intensification des embauches sur CDI.

Les démissions restent peu nombreuses (3,6 % en 1998), même si elles ont quelque peu augmenté entre 1997 et 1998 (+0,6 point). En particulier, le taux de démission n'excède pas 1,7 % en 1998 dans les grandes structures industrielles, fortement représentées dans les unités de plus de 200 salariés. Les salariés de ces grands établissements industriels, souvent situés sur des qualifications spécifiques et dans des zones géographiques où les créations d'emplois adaptés sont peu nombreuses, n'ont guère la possibilité de bouger, ce dont témoignent les conflits sociaux qui accompagnent les grandes restructurations. Ils sont d'autant moins disposés à changer d'entreprise qu'ils considèrent que ces grands établissements leur offrent, dans leur domaine de compétence, les meilleures garanties de stabilité d'emploi.

Lucile RICHET-MASTAIN,

Olivier VAZEILLE

(DARES).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Claude Seibel.
Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Guy Barbut, Myriam Garric, Daniel Lepesant, Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES.
Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00
http://www.ladocfrancaise.gouv.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros).
Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Tableau 4
Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon le motif principal en fonction de la taille des établissements, en 1996, 1997 et 1998

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

	1996	1997	1998
Taux de rotation	33,0	34,8	36,5
10 à 49 salariés	35,5	38,3	39,3
50 à 99 salariés	39,5	40,6	44,6
100 à 199 salariés	39,5	40,0	42,3
200 salariés ou plus	24,9	26,3	27,8
Taux d'évolution	-0,3	0,6	1,5
10 à 49 salariés	0,3	1,3	2,7
50 à 99 salariés	0,2	0,8	2,0
100 à 199 salariés	-0,2	0,7	1,2
200 salariés ou plus	-1,0	-0,3	0,1
Ensemble des entrées	32,9	35,0	37,3
10 à 49 salariés	35,6	39,0	40,7
50 à 99 salariés	39,6	40,9	45,6
100 à 199 salariés	39,3	40,4	42,9
200 salariés ou plus	24,5	26,2	27,9
dont :			
Contrats à durée indéterminée	7,1	7,4	8,5
10 à 49 salariés	8,9	9,5	10,8
50 à 99 salariés	8,4	8,4	9,7
100 à 199 salariés	7,2	7,4	8,2
200 salariés ou plus	4,6	4,9	5,7
Contrats à durée déterminée	23,1	24,6	25,5
10 à 49 salariés	24,2	26,4	26,5
50 à 99 salariés	28,2	29,1	32,7
100 à 199 salariés	29,0	29,8	31,3
200 salariés ou plus	17,2	18,5	19,3
Ensemble des sorties	33,1	34,5	35,7
10 à 49 salariés	35,4	37,6	38,0
50 à 99 salariés	39,4	40,3	43,6
100 à 199 salariés	39,6	39,7	41,7
200 salariés ou plus	25,4	26,4	27,7
dont :			
Fins de contrat à durée déterminée	19,0	20,0	20,5
10 à 49 salariés	18,5	20,4	19,9
50 à 99 salariés	23,6	24,4	26,9
100 à 199 salariés	24,9	25,2	26,0
200 salariés ou plus	15,0	15,6	16,2
Licenciements économiques	1,2	1,2	0,9
10 à 49 salariés	1,7	1,5	1,2
50 à 99 salariés	1,2	1,2	0,8
100 à 199 salariés	1,3	1,1	0,9
200 salariés ou plus	0,7	0,8	0,6
Autres licenciements	1,7	1,7	1,7
10 à 49 salariés	2,0	2,0	2,0
50 à 99 salariés	1,8	1,8	1,8
100 à 199 salariés	1,9	1,8	1,8
200 salariés ou plus	1,3	1,3	1,3
Démissions	5,2	5,3	6,2
10 à 49 salariés	7,2	7,3	8,4
50 à 99 salariés	5,8	5,8	6,9
100 à 199 salariés	5,1	5,1	6,1
200 salariés ou plus	2,9	3,0	3,6
Départs en retraite	1,2	1,0	1,0
10 à 49 salariés	1,0	0,8	0,8
50 à 99 salariés	1,1	0,9	0,9
100 à 199 salariés	1,1	1,0	1,0
200 salariés ou plus	1,4	1,1	1,2

Source : MES-DARES, DMMO/EMMO.